

Département de l'Isère  
Arrondissement  
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE  
de  
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 3 avril 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

**Etaient présents** : Sandrine BOUVAREL, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

**Ont donné pouvoir ou sont excusés** :

Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Alexandra DURY), Guillaume DAVID (pouvoir à Estelle GHORIS), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Yoann GODET (pouvoir à Estelle KELLER), Sébastien GACON

**Date de la convocation** : 24 mars 2023

**Secrétaire de séance** : Alain MOIROUX

**Conseillers présents** : 21. Quorum atteint.

**Délibération n°35-2023 : Demande subvention à Agence Nationale du Sport « 5000 équipements sportifs de proximité »-Rénovation 3 courts de tennis**

L'Etat, via l'Agence Nationale du Sport, lance un appel à projet national « 5000 équipements sportifs de proximité ». Le taux de subventionnement est compris entre 50 et 80%.

Sachant que le CRTE de la communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a été classé dans la catégorie rurale, la commune est éligible pour déposer des demandes de subvention. La rénovation des 3 courts de tennis extérieurs pourrait s'inscrire dans ce programme. La réalisation de l'équipement est prévue pour l'été 2023.

Monsieur le Maire précise que le plan de financement est le suivant :

<b>Financement</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
<u>Subventions</u>		
Etat – 5000 équipements sportifs de proximité	62 100€	60%
Région	20 700 €	20%
Département	-	
<u>Commune de Morestel</u>		
Autofinancement	20 807 €	20%
<b>Total financement</b>	<b>103 607 €</b>	<b>100%</b>

**Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE le plan de financement ci-joint,
- SOLLICITE l'aide de l'Agence Nationale du Sport au titre des 5000 équipements Sportifs de proximité pour la rénovation des 3 courts de tennis extérieurs.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 3 avril 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,